



COMMUNIQUE DE PRESSE
17 décembre 2020

Palmarès des Trophées départementaux de la valorisation paysagère 2020

Dans ce contexte sanitaire inédit, Côte-d'Or Tourisme poursuit ses actions en matière de valorisation paysagère et travaille sur un programme encore plus ambitieux pour 2021.

Cet été, les tournées estivales dans les communes de Côte-d'Or inscrites ont permis d'établir le palmarès annuel des Trophées départementaux de la valorisation paysagère, dévoilé officiellement le 17 décembre 2020, via la presse, le web et les réseaux sociaux.

C'est ainsi une manière de saluer la qualité de l'espace public et des aménagements paysagers des communes récompensées, ce qui est d'autant plus important en cette période où les déplacements sont limités : il est essentiel de se sentir bien dans sa commune. Ce constat a été rendu possible grâce à des jardiniers côte-d'oriens impliqués et motivés, mais aussi grâce à la politique départementale de valorisation paysagère qui est prônée depuis plus de 20 ans, basée sur l'utilisation de plantes pérennes (arbustes et plantes vivaces). Même si les communes côte-d'oriennes ont recours à des plantes annuelles, ces dernières viennent en complément d'une trame paysagère déjà bien installée.

Ces visites permettent également de faire un état des lieux des communes avec lesquelles un travail d'amélioration du cadre de vie grâce au végétal est déjà engagé, et sera poursuivi par Côte-d'Or Tourisme en 2021.

En 2021, tout un programme d'actions pour un environnement paysager de qualité et pour rendre les communes encore plus attractives

Les actions de conseil proposées par Côte-d'Or Tourisme constituent un moment de rencontre privilégié entre des élus et des professionnels pour réfléchir globalement à l'aménagement paysager d'une commune. Grâce aux différents partenaires, une large gamme de conseils en valorisation paysagère est proposée, comme :

La formation des employés communaux

Depuis presque 20 ans, la délégation Bourgogne du CNFPT et Côte-d'Or Tourisme collaborent à la réalisation d'un cycle de formation à destination des agents techniques des communes rurales de Côte-d'Or, afin de développer la valorisation paysagère dans les communes rurales tout en formant ceux qui en ont la responsabilité. C'est un enjeu fondamental au service de notre territoire et de nos citoyens.

L'aide à l'obtention du label « Villes et Villages Fleuris »

Cette aide personnalisée, rendue possible grâce au soutien financier du groupe Dijon-Céréales, consiste à développer une méthodologie complète visant à obtenir à court ou moyen terme le précieux label.

Les Rendez-vous de la valorisation paysagère

Les Rendez-vous de la valorisation paysagère, organisés en partenariat avec le CAUE, sont des rendez-vous réguliers et gratuits qui apportent, aux personnes qui y participent, les clés pour réussir la valorisation paysagère de leur commune.